

Ecrit par le 15 août 2024

Hors Champ distingué lors du palmarès de l'Habitat régional

La société de de promotion immobilière avignonnaise Hors champ vient de figurer dans le dernier palmarès l'Habitat régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette démarche partenariale portée par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Paca vise à renouveler l'image du logement social et à valoriser des opérations de logements sociaux locales exemplaires. En tout, 9 lauréats ont donc été distingués pour cette édition 2019 dont le projet du vaclusien Hors champ 'Le Carré vert' à Entraigues-sur-la- Sorgue. Ce programme de 71 logements (37 logements sociaux, 27 logements libres et 7 logements maîtrisés) comprenant également 2 pôles médicaux s'est distingué par sa pleine intégration au projet de ville 'de vivre ensemble' de la commune. Egalement labellisé BDM (Bâtiment durable Méditerranée) médaille d'argent, l'opération livrée en avril dernier est composée de petits collectifs fragmentés par des séquences végétalisées et des espaces potagers sur les toits. Malgré un manque de recul sur la vie de cette opération, le jury du palmarès a souhaité la distinguer pour les qualités urbaines et sociales qu'elle présente.

« C'était une friche agraire abandonnée depuis 15 ans, explique Jérôme Micheletti, fondateur de Hors Champ en 2007 à Courthézon. Ici, la problématique de la commune était de relier deux quartiers. Cette opération a aussi permis de requalifier cette zone avec de l'aménagement urbain. »

■ Aussi à Vedène

Produisant 100 à 150 logements par an, Hors champ travaille notamment actuellement sur 2 autres programmes dans le Vaucluse : 'L'Aparté' à Vedène et 'La Canopée' à Entraigues. Ce dernier projet, 100% social, comprendra des maisons ainsi que des appartements. Pour sa part, le programme de Vedène va voir le jour en plein centre-ville, place du Petit-Pont. Cette résidence contemporaine sera composée de 2 îlots en R+2. Le premier regroupera 28 logements (du T1 au T4) disposant de larges terrasses. Le second comptera 26 appartements, là aussi, du T1 au T4. Le tout intégrant les normes RT 2021 et le label BDM afin de proposer une architecture 'nouvelle génération' optimisée pour être économe en énergie et garantissant une consommation moyenne d'énergie primaire inférieure à 50 kwh/an.

« Selon nous, une architecture n'est efficace que dans la mesure où elle s'inscrit dans une planification urbaine fondée sur les principes du développement durable. Elle se doit d'assurer aussi la qualité de vie des générations actuelles et futures », conclut Jérôme Micheletti.